



*Au service
des peuples
et des nations*

PROJET D'ASSISTANCE ELECTORALE EN TUNISIE (PAET)

Termes de Référence

**Recrutement d'un groupement de deux consultants internationaux
pour l'évaluation à mi-parcours du projet**

Décembre 2017

1. Information sur le groupement de deux postes de consultants individuels

Titre :	Un groupement de deux consultants internationaux chargés de l'évaluation à mi-parcours : 1 spécialiste en affaires électorales et 1 spécialiste en suivi évaluation
Contrat :	IC International
Rapport à soumettre :	Représentant Résident Adjoint
Location :	Tunis
Période :	20 jours ouvrables du 1 ^{er} février au 26 février 2018 (pour chacun des consultants)
Langues requises :	Français et anglais (langue de travail est le français et la production du rapport de mission en anglais)
Date de début :	1 ^{er} février 2018
Date de fin du contrat :	26 février 2018

Contexte organisationnel

Au début de l'année 2011, le gouvernement transitoire de la Tunisie a demandé des Nations Unies de fournir un appui technique et financier au processus électoral. Suite à cette demande, le bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Tunisie, en coordination avec la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques des Nations Unies, a créé le projet Soutien au Processus Electoral en Tunisie (ci-après SPELTU), qui a fourni, pendant quatre ans une assistance technique aux autorités électorales, un appui aux organisations de la société civile en matière de sensibilisation et aux femmes candidates. Le projet a travaillé selon l'approche du cycle électoral et a soutenu les élections tunisiennes de la première et de la deuxième génération avant de prendre fin le 30 juin 2015. Depuis le début de juillet 2015, le Projet d'Assistance Electorale Tunisie (ci-après PAET) du PNUD a été établi sur la base de l'expérience et du travail réalisés par le SPELTU. Alors que ce dernier était axé sur les événements électoraux, le projet PAET cherche à capitaliser sur le bon déroulement des élections législatives et présidentielles de 2014 et d'appuyer les autorités électorales, notamment l'Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE) à consolider les capacités de leurs staffs à long terme, toujours selon l'approche du cycle électoral en partageant les expériences mondiales, l'achat des biens et services en cas de besoins.

Le projet PAET a pour objectif de fournir les intrants nécessaires à l'atteindre des deux principaux résultats :

Produit 1 : Renforcement des capacités institutionnelles des autorités électorales sur le long terme

Produit 2 : Amélioration des capacités des autorités électorales à conduire des scrutins crédibles

Dans ce contexte, le PNUD à travers le projet PAET assistera la contrepartie nationale dans l'évaluation, planification et promotion des partenariats en vue de soutenir des élections, le développement des capacités nationales et l'obtention des connaissances à partir des expériences mondiales, assurant qu'un cadre électoral approprié est en place pour l'organisation des scrutins crédibles, l'achat des biens et services en cas de besoins, et la communication et le rapportage des résultats aux acteurs nationaux et internationaux ainsi que la société tunisienne au sens le plus large.

C'est à ce titre que le projet PAET, compte recruter un groupement de deux Consultants internationaux composé d'un spécialiste en affaires électorales et un spécialiste en suivi évaluation. Ils travailleront en étroite collaboration avec le Conseiller technique principal (CTP) du projet PAET sous la supervision générale du Représentant Résident Adjoint.

2. Les objectifs de l'évaluation à mi-parcours

En référence au document du projet signé entre le Gouvernement tunisien et le PNUD, une évaluation à mi-parcours est prévue vers la fin de l'année 2017 en vue de couvrir les réalisations de la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2017.

Les objectifs de l'évaluation à mi-parcours sont de :

- (i) analyser les performances et les réalisations du projet, recommander les voies et moyens pour pérenniser les acquis et proposer une synthèse des enseignements tirés, et
- (ii) revoir la cohérence et la pertinence des livrables contenus dans le document de projet et de formuler des recommandations pertinentes pour la période restante du projet jusqu'en décembre 2019.

En d'autres termes, l'évaluation à mi-parcours pourrait servir à mobiliser les partenaires et les ressources en vue l'atteinte des résultats globaux du projet dans la période juillet 2015- décembre 2019.

3. La portée de la mission

Conformément aux principes d'évaluation du PNUD, l'évaluation globale du projet y compris son alignement sur le document dudit projet s'appuiera sur les critères suivants :

Pertinence : Ce critère porte à la fois sur les phases de conception et d'exécution du projet. Il évalue le degré de conformité de l'initiative de développement et de ses produits ou effets escomptés aux politiques et priorités nationales et locales et aux besoins des bénéficiaires visés. Ce critère englobe également la notion de réactivité, c'est-à-dire la capacité de riposte adéquate du PNUD aux priorités et aux besoins évolutifs et émergents en matière électorale. Un autre aspect important consiste à déterminer si les défis auxquels le projet était censé apporter des réponses étaient clairement définis, si ces objectifs étaient réalisables et si la relation entre les objectifs, les produits, les activités et les apports liés au projet était manifeste, logique et proportionnée compte tenu du contexte, des ressources disponibles et des délais fixés.

L'équipe d'évaluation essaiera de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure le projet est-il resté pertinent aux priorités nationales malgré l'évolutif du contexte socio-politique ?
- Dans quelle mesure l'engagement du PNUD reflète-t-il les considérations stratégiques, y compris le rôle du PNUD dans un contexte de développement particulier et son avantage comparatif ?
- Dans quelle mesure la théorie du changement présentée dans le modèle de résultats offre-t-elle une vision pertinente et appropriée, susceptible de servir de base à d'autres initiatives ?

Efficacité : Il s'agit de mesurer le degré de réalisation des résultats escomptés (produits ou effets) de l'initiative ou l'importance des avancées enregistrées au titre de la réalisation des produits et des effets souhaités. Un autre aspect à prendre en compte au titre de ce critère est la mise en œuvre et la performance opérationnelle du projet, une attention spéciale devant être accordée aux apports des donateurs en termes de qualité, de quantité et de respect des délais impartis ainsi qu'à l'incidence de ces facteurs sur le calendrier d'exécution du plan de travail et sur les modalités de gestion globale du projet.

L'équipe d'évaluation essayera de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été réalisés ou des progrès ont-ils été accomplis en vue de la réalisation des effets souhaités ?
- Comment les produits délivrés par le PNUD ont-ils impacté les effets et de quelle manière se sont-ils révélés efficaces ?

Efficience : Il s'agit de mesurer la manière dont les ressources ou les apports (tels que les fonds, les compétences et les délais impartis) sont convertis en résultats de façon rentable. Une initiative est efficiente lorsqu'elle utilise les ressources de manière appropriée et économiquement viable pour générer les produits souhaités. L'efficacité est importante pour s'assurer que les ressources disponibles ont été utilisées à bon escient et mettre en évidence des usages plus efficaces de ces mêmes ressources. Certains aspects doivent être pris en considération à cet égard : (i) le rapport qualité-prix de certaines dépenses considérables envisagé selon une perspective comparative en tenant compte du contexte, des résultats escomptés et des options disponibles ; (ii) la qualité de la mise en œuvre et son exécution dans les délais impartis ainsi que la réactivité du projet compte tenu des objectifs, des produits, des activités et des risques ; (iii) le rôle de l'assistance internationale dans le processus électoral, notamment en termes de financement, de communication stratégique et de coordination générale.

L'équipe d'évaluation essayera de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils résulté de l'utilisation économique des ressources ?
- Dans quelle mesure des produits qualitatifs ont-ils été livrés dans les délais impartis ?
- Dans quelle mesure les modalités de partenariat ont-elles été propices à la réalisation des produits ?
- Dans quelle mesure les mécanismes de suivi et d'assurance ont-ils fourni aux gestionnaires un flux de données susceptibles de renseigner leur prise de décision de sorte qu'ils puissent ajuster la mise en œuvre en conséquence ?
- Comment le PNUD a-t-il promu l'égalité entre les genres, les droits de l'homme et le développement humain dans la réalisation des produits ?

Durabilité : Il s'agit d'analyser dans quelle mesure les avantages liés à l'initiative perdurent après l'arrêt de l'aide extérieure au développement. L'évaluation de la durabilité exige d'appréhender la présence de conditions sociales, économiques, politiques, institutionnelles et autres favorables et d'effectuer, sur la base de cette évaluation, des projections sur les capacités nationales à maintenir, gérer et garantir les résultats du développement à l'avenir.

L'équipe d'évaluation essayera de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les indications qui tentent à démontrer la durabilité des résultats obtenus, par exemple, grâce au développement des capacités nécessaires (en termes de systèmes, de structures, de personnel, etc.) ?
- Dans quelle mesure une stratégie de durabilité, notamment en matière de renforcement des capacités des principaux acteurs nationaux, a-t-elle été élaborée ou mise en œuvre ?
- Dans quelle mesure les cadres stratégiques et réglementaires en place sont-ils susceptibles d'assurer la continuité des avantages ?
- Dans quelle mesure les partenaires se sont-ils engagés à fournir un soutien continu ?

4. Approches méthodologiques

Sur la base des directrices du PNUD en matière d'évaluation et en consultation avec le Bureau du PNUD en Tunisie, l'évaluation sera conduite de manière inclusive et participative, impliquant les principales parties prenantes dans l'analyse. Au cours de l'évaluation, les consultants sont invités à appliquer les approches suivantes pour la collecte et l'analyse des données :

- Examen approfondi des documents pertinents, y compris le document de projet et plans de travail annuel, les différents rapports (bimensuel, trimestriel et annuel), les lois et règlements électoraux, les publications techniques et évidences produits au titre du projet.
- Des entretiens avec les membres du conseil et les cadres de l'Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE), la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA), le Tribunal Administratif, d'autres prestataires d'assistance électorale, des partenaires au développement/donateurs et le personnel de direction et de projet d'assistance électorale du PNUD ;
- Des entrevues avec les représentants du gouvernement notamment le Ministère des Affaires Etrangères, les partenaires au développement et donateurs, et les autres fournisseurs de services électoraux.

Pour le bon déroulement de la mission, les deux consultants vont travailler en étroite collaboration avec le Conseiller Technique Principal (CTP) et l'équipe du projet sous la supervision générale du Représentant Résident Adjoint qui fournira des orientations stratégiques à l'achèvement satisfaisant des livrables. Le CTP et l'équipe de projet aideront à relier les consultants aux partenaires de développement, aux bénéficiaires et aux principales parties prenantes. De préférence, l'équipe du projet fournira la documentation clé du projet aux consultants avant le travail sur le terrain et aidera à élaborer un programme détaillé pour faciliter les consultations au besoin.

5. Résultats et livrables attendus

Les résultats attendus des deux consultants sont les suivants :

- Rapport initial sur la méthodologie d'évaluation, le plan de travail et la structure du rapport d'évaluation ;
- Un projet de rapport d'évaluation préliminaire et une présentation, à exposer lors de la réunion de débriefing ;
- Rapport final d'évaluation à mi-parcours, y compris (i) un résumé de 2-3 pages incluant les questions soulevées lors de la présentation du projet et (ii) un diagnostic et une liste des recommandations pertinentes pour la période restante du projet jusqu'en décembre 2019.

6. Planning de paiements sur la base des livrables

LIVRABLES	DELAIS/NB JOURS	TX PAIEMENT
1. Rapport initial sur la méthodologie d'évaluation, le plan de travail et la structure du rapport d'évaluation	5 jours de travail à distance	30%
2. Un projet de rapport d'évaluation préliminaire et une présentation, à exposer lors de la réunion de débriefing	10 jours de travail à Tunis	40%
3. Rapport final, y compris (i) un résumé de 2-3 pages incluant les questions soulevées lors de la présentation du projet et (ii) un diagnostic et une liste des recommandations pertinentes pour la période restante du projet entre janvier 2018 et décembre 2019.	5 jours de travail à distance	30%

7. Durée

Le groupement de deux consultant(e)s devra compléter sa mission entre le 1^{er} février et le 26 février 2018 pour une durée totale de 20 jours ouvrables (par consultant).

8. Profil des deux consultants

Education : Diplôme universitaire (Maitrise ou Master) en administration publique, droit, développement international, discipline connexe.

Expériences :

- Spécialiste en affaires électorales :
 - Au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans des domaines liés à l'administration publique, à l'assistance technique électorale et / ou à la gouvernance démocratique.
 - Des expériences dans la coopération internationale au développement sont considérées comme des atouts.
 - Au moins une expérience antérieure en tant qu'expert dans la conduite de l'évaluation de programme/projet d'assistance électorale
- Spécialiste en suivi évaluation :
 - Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le suivi et l'évaluation des projets de développement, électoraux et / ou à la gouvernance démocratique.
 - Au moins une expérience antérieure dans la conduite d'évaluation de programme/projet d'assistance électorale
- Une connaissance des conditions de développement et une expérience confirmée dans la région arabe sont un atout

Langues requises : Excellente maîtrise du français et de l'anglais. Chaque consultant doit obligatoirement maîtriser l'une des deux langues.

6. Soumission des documents

Chaque groupement de deux consultants (un spécialiste en affaires électorales et un spécialiste en suivi évaluation) intéressés doit soumettre les documents suivants :

- Lettre de présentation du groupement de consultant(e)s avec une explication de l'approche méthodologique pour la réalisation de la mission ;
- Curriculum vitae détaillé incluant l'expérience acquise dans des projets similaires pour chacun des deux consultant(e)s ;
- Une proposition financière indiquant le montant à percevoir (taux journalier) pour chacun des deux consultant(e)s.

Evaluation de la soumission

L'attribution du marché devra être faite pour le groupement de consultants dont l'offre a été évaluée et déterminée comme suit :

- a) Conformité aux termes de référence/acceptabilité,
- b) Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères techniques et financiers spécifiques.

Critères spécifiques de la soumission

* Poids des critères techniques : 70%

* Poids des critères financiers : 30%

Seuls les groupements de candidats ayant obtenus un minimum de 70 points sur un total de 100 seront considérés pour l'évaluation financière.

Critères	Poids	Points max
<u>Techniques</u>	100 %	100 points
I : Approche méthodologique du groupement : <ul style="list-style-type: none">• Bonne compréhension de la mission : 15 points• Bonnes capacités rédactionnelles : 10 points	25 %	25
II - Consultant 1 : spécialiste en affaires électorales	40%	40
Critère A : Diplôme universitaire (Maitrise ou Master) en administration publique, droit, développement international, discipline connexe : <ul style="list-style-type: none">• Maitrise : 2 points• Diplôme de master (Master's degree) : 3 points• Doctorat (PhD) : 5 points	5 %	5
Critère B : Expériences professionnelles dans des domaines liés à l'administration publique, à l'assistance technique électorale et / ou à la gouvernance démocratique : <ul style="list-style-type: none">• 7 années : 7 points• Entre 8 et 10 années : 10 points• Plus que 10 années : 15 points	15 %	15

<p>Critère C : Au moins une expérience antérieure en tant qu'expert dans la conduite de mission d'évaluation de programme/projet d'assistance électorale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 expérience : 5 points • Entre 2 et 3 expériences : 10 points • 4 expériences et plus : 15 points 	15 %	15
<p>Critère D : Une connaissance des conditions de développement et une expérience confirmée dans la région arabe sont un atout</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 expérience : 2 points • 2 expériences et plus: 5 points 	5 %	5
III - Consultant 2 : spécialiste en suivi évaluation	35%	35
<p>Critère A : Diplôme universitaire (Maitrise ou Master) en administration publique, droit, développement international, discipline connexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maitrise : 2 points • Diplôme de master (Master's degree) : 3 points • Doctorat (PhD) : 5 points 	5 %	5
<p>Critère B : Expérience professionnelle dans le suivi et l'évaluation des projets de développement, électoraux et / ou à la gouvernance démocratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 années : 5 points • Entre 6 et 7 années : 7 points • Entre 8 et 10 années : 10 points • Plus que 10 années : 15 points 	15 %	15
<p>Critère C : Au moins une expérience antérieure dans la conduite de l'évaluation de programme/projet d'assistance électorale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 expérience : 3 points • Entre 2 et 3 expériences : 7 points • 4 expériences et plus: 10 points 	10 %	10
<p>Critère D : Une connaissance des conditions de développement et une expérience confirmée dans la région arabe sont un atout</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 expérience : 2 points • 2 expériences et plus : 5 points 	5 %	5